



Comptes annuels 2021

Ligue suisse contre le rhumatisme

Nous restons à votre entière disposition
pour tous renseignements complémentaires.

Ligue suisse contre le rhumatisme

Josefstrasse 92

8005 Zurich

Tél 044 487 40 00

info@rheumaliga.ch





Tél. +41 44 444 35 75
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de**

Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Ligue suisse contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 10 Mars 2022

BDO SA

Urban Pürro

Expert-Réviser agréé

Manuel Lüthi

Réviser responsable
Expert-Réviser agréé



Bilan au 31 décembre 2021

	Remarque	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Actif			
Actif circulant			
Liquidités		642'572	298'101
Créances résultant de ventes et de prestations		449'841	211'302
Corrections de valeur sur créances résultant de ventes et de prestations		-5'000	-5'000
Autres créances à court terme	1	23'796	53'748
Stocks	2	201'249	196'513
Comptes de régularisation actif	3	-	667'800
Total		1'312'459	1'422'464
Actif immobilisé			
Placements financiers	4	4'989'023	4'510'994
Garanties de loyer		40'529	40'527
Mobilier	5	15'900	23'980
Placements immatériels	5	105'500	126'690
Total		5'150'952	4'702'191
Total actif		6'463'411	6'124'656
Passif			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements de ventes et de prestations		269'677	291'939
Autres engagements à court terme	6	36'420	27'924
Comptes de régularisation passif	7	478'350	533'680
Total		784'447	853'544
Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)			
Fonds SOS		37'431	48'845
Fonds de projets		110'551	146'816
Fonds de recherche		-	3'554
Fonds pour les organisations de patients		43'750	43'750
Fonds art. 74 LAI		253'155	193'089
Total	8	444'887	436'054
Capital de l'organisation			
Capital libre		4'635'058	4'668'987
Capital lié		600'000	200'000
Résultat annuel		-981	-33'929
Total		5'234'077	4'835'058
Total passif		6'463'411	6'124'656



Comptes d'exploitation 2021

	Remarque	2021 CHF	2020 CHF
Dons sans affectation reçus		107'514	95'950
Produit de la collecte nationale		470'957	445'148
Parts des dons des organisations membres		-142'718	-101'002
Successions et legs		324'102	239'590
Contributions à des projets de tiers		697'000	755'300
Total Dons reçus		1'456'855	1'434'987
Subventions publiques		3'439'327	3'344'608
Parts des contributions des organisations membres		-2'583'329	-2'554'183
Total subventions publiques	9	855'998	790'425
Produit issu des ventes et des prestations		1'258'380	1'196'054
Produit issu du sponsoring		534'550	412'500
Total recettes issues des ventes et des prestations	10	1'792'930	1'608'554
Produit issu de la gestion de secrétariat		369'035	415'978
Produit issu des ventes du calendrier Hallwag		9'451	34'138
Autres produit		16'630	4'010
Total autres produit		395'116	454'126
Total résultat d'exploitation		4'500'899	4'288'092
Charges de matériel projets et prestations		-1'983'954	-1'784'114
Charges de personnel projets et prestations		-1'975'823	-1'938'241
Charges de projets et de services	10	-3'959'777	-3'722'354
Charges de matériel collecte nationale		-2'177	-3'173
Charges de personnel collecte nationale		-39'958	-52'305
Part des charges facturées aux organisations membres		-298'239	-320'146
Charges de matériel collecte de fonds		-11'097	-11'753
Charges de personnel collecte de fonds		-63'773	-67'025
Charges liées à la collecte de fonds		-415'243	-454'402
Charges de matériel administration		-145'799	-136'439
Charges de personnel administration		-83'723	-89'787
Amortissements domaine administration		-32'870	-33'230
Charges administratives		-262'392	259'456
Total charges d'exploitation		-4'637'412	-4'436'212
Résultat d'exploitation		-136'513	-148'120



Produit financier	555'310	147'801
Charges financières	-10'946	-8'376
Résultat financier	544'364	139'426
Résultat avant variation du capital des fonds	407'852	-8'694
Allocation au capital des fonds	-82'873	-82'336
Utilisation du capital des fonds	74'040	57'101
Variation des fonds affectés	-8'833	-25'235
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	399'019	-33'929
Allocation/utilisation du capital lié	-400'000	-
Total	-400'000	-
Résultat annuel (prélèvement (-)/allocation (+) sur/au capital libre)	-981	-33'929



Tableau de flux de trésorerie 2021

	2021	2020
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)	399'019	-33'929
– Augmentation / + baisse des créances issues des ventes et de prestations	-238'539	-519'351
– Augmentation / + baisse des autres créances à c. t.	29'952	-24'939
– Augmentation / + baisse des stocks	-4'736	24'969
– Augmentation / + baisse des comptes de régul. (actif)	667'800	4'005
+ Augmentation / - baisse des engagements résultant de ventes et de prestations	-22'262	265'457
+ Augmentation / - baisse des autres engagements à c. t.	8'496	-4'422
+ Augmentation / - baisse des comptes de régul. (passif)	-55'330	-101'541
+ Augmentation / - baisse du capital des fonds affecté	8'833	25'234
– Gains non réalisés / + pertes	-477'220	-71'957
+ Amortissements	32'870	33'230
Flux de moyens liés aux activités de l'organisation	348'880	-403'247
- Investissements dans des placements financiers	-809	-12'874
+ Cessions de placements financiers	-	4'500
- Investissements dans des biens mobiliers	-3'600	-98'500
Flux de moyens liés aux opérations d'investissement	-4'409	-106'874
+ Augmentation / - baisse des engagements financiers	-	-
Flux de moyens liés aux opérations de financement	0	0
Modification des liquidités	344'471	-510'121
Solde initial des liquidités	298'101	808'221
Solde final des liquidités	642'572	298'101
Attestation de modification des liquidités	344'471	-510'121



Tableau de variation du capital 2021

	État 1.1.	Attribution	Transferts internes	Attribution résultat annuel	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du financement propre 2020						
Capital libre	4'668'987	-	-	-33'929	-33'929	4'635'058
Réserve de fluctuation des cours	200'000	-	-	-	-	200'000
Capital de l'organisation	4'868'987	-	-	-33'929	-33'929	4'835'058
Moyens provenant du financement propre 2021						
Capital libre	4'635'058	-	-	-981	-981	4'634'077
Réserve de fluctuation des cours	200'000	300'000	-	-	300'000	500'000
Capital engagé et infrastructure	-	100'000	-	-	100'000	100'000
Capital de l'organisation	4'835'058	400'000	-	-981	399'019	5'234'077

	État 1.1	Attribution	Transferts internes	Attribution résultat annuel	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du capital des fonds 2020						
Fonds SOS	63'188	-	-	-14'343	-14'343	48'845
Fonds de projets	189'575	-	-	-42'759	-42'759	146'816
Fonds de recherche	3'554	-	-	-	-	3'554
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-	-	43'750
Fonds Art. 74 LAI	110'753	82'336	-	-	82'336	193'089
Capital des Fonds	410'820	82'336	-	-57'102	25'234	436'054
Moyens provenant du capital des fonds 2021						
Fonds SOS	48'845	2'807	3'554	-17'775	-11'414	37'431
Fonds de projets	146'816	-	-	-36'265	-36'265	110'551
Fonds de recherche	3'554	-	-3'554	-	-3'554	0
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-	-	43'750
Fonds Art. 74 LAI	193'089	80'066	-	-20'000	60'066	253'155
Capital des Fonds	436'054	82'873	-	-74'040	8'833	444'887



Informations relatives aux principes applicables aux comptes annuels

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations Swiss GAAP RPC, dans le respect du concept des RPC fondamentales et RPC 21 (établissement des comptes des organisations à but non lucratif). La présentation des comptes se conforme en outre aux exigences de la fondation Zewo, au Code suisse des obligations et aux statuts. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). Les frais administratifs, de collecte de fonds et de publicité générale sont calculés selon la méthode Zewo actuelle.

Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

La comptabilité et la présentation des comptes se font en francs suisses (CHF). De manière générale, le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient s'applique aux comptes annuels, le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif ayant été retenu. Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

- Liquidités : comptabilisation à la valeur nominale ; les devises étrangères sont converties au cours à la date du bilan
- Créances : comptabilisation à la valeur nominale, moins la correction à opérer
- Stocks : comptabilisation aux prix d'acquisition
- Placements financiers : comptabilisation des titres à la valeur de marché ; comptabilisation des créances à long terme à la valeur nominale
- Biens mobiliers : comptabilisation au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements
- Fonds étrangers : comptabilisation à la valeur nominale

Informations, ventilations et explications relatives aux postes du bilan et des comptes d'exploitation

1 Autres créances à court terme	2021	2020
	CHF	CHF
Crédit d'impôt anticipé	23'796	53'748
Crédit des assurances sociales	0	-
Total	23'796	53'748

2 Stocks	2021	2020
	CHF	CHF
Stocks de moyens auxiliaires	185'940	179'910
Stocks de publications	15'309	16'603
Total	201'249	196'513

3 Comptes de régularisation actif	2021	2020
	CHF	CHF
Comptes de régularisation actifs	0	667'800
Total	0	667'800



4 Placements financiers	2021	2020
	CHF	CHF
Titres	3'528'135	3'527'326
Correction de valeur des titres	1'447'388	970'168
Prêts à long terme aux organisations membres	13'500	13'500
Total	4'989'023	4'510'994

Les titres sont des actions, des obligations, des fonds et d'autres produits financiers de ce type au sens du règlement de placement de la Ligue suisse contre le rhumatisme. La politique de placement vise à assurer une performance adaptée au marché tout en offrant la plus grande marge de sécurité possible. Les titres détenus à titre d'investissement sont portés au bilan à la valeur de marché.

5 Mobilier et placements immatériels	2021	2020
	CHF	CHF
Mobilier et équipement	11'000	17'270
Matériel informatique	4'900	6'710
ERP	105'500	126'690
Total	121'400	150'670

L'achat et la vente de biens mobiliers sont par principe inscrits au bilan à la date de livraison ou, au plus tard, à la date du transfert de propriété. La limite d'activation des entrées s'élève à CHF 2'000.

Les biens mobiliers sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des corrections. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode directe, sur une base linéaire. La durée de vie économique sur laquelle repose l'établissement des amortissements est de 5 à 8 ans pour les biens mobiliers et les équipements, de 3 ans pour les matériels informatiques et les logiciels et de 7 ans pour le système ERP.

6 Autres engagements à court terme	2021	2020
	CHF	CHF
Engagements concernant la taxe sur la valeur ajoutée	6'852	22'150
Engagements concernant les assurances sociales	24'649	5'774
Engagements concernant les impôts à la source	4'919	2'126
Total	36'420	30'050

7 Comptes de régularisation passif	2021	2020
	CHF	CHF
Produits constatés d'avance	272'632	56'235
Charges à payer	205'718	477'445
Total	478'350	533'680



Crédit COVID-19

Pour garantir ses liquidités, la Ligue suisse contre le rhumatisme a demandé et obtenu un crédit COVID-19 garanti de CHF 420'000 à 0 %. Au 31 décembre 2021, le prêt n'était pas utilisé. Les restrictions prévues par la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 s'appliquent.

8 Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)

Le fonds SOS a été constitué à partir des dons affectés dans le but de soutenir les rhumatisants en situation difficile.

Le fonds de projets est un fonds mis à la disposition des ligues cantonales ou régionales et des organisations nationales de patients pour des projets innovants. Il est alimenté par les recettes provenant des dons et des legs.

Le fonds de recherche pour la promotion de la recherche dans le domaine des maladies rhumatismales et de la rhumatologie a été dissous au profit du fonds SOS.

Le fonds pour les organisations de patients est destiné aux petites organisations de patients qui souhaitent se réorganiser et rejoindre une plus grande entité.

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est affectée à un but précis. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle mesure des moyens de l'actuelle période contractuelle devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI. Un fonds a été constitué à partir des revenus excédentaires des sous-traitants. Ce fonds sera utilisé aux fins pour lesquelles il a été créé au cours des prochaines années, conformément aux directives OFAS.

L'organisation des prestations de ces fonds s'appuie sur des règlements de fonds distincts et relève par principe de la compétence du comité. Les modifications des fonds découlent de la détermination de la variation du capital.

9 Subvention publique	2021	2020
	CHF	CHF
OFAS	2'618'558	2'618'558
Indemnité des organisations faitières	58'250	58'250
Part des organisations membres	-2'048'114	-2'040'880
Excédent part de la LSR 2020	7'419	-
Revendications sous-mandataire 2020	87'300	-
Affectation fonds art. 74 LAI	-80'066	-82'336
Charges directes	-72'058	-71'444
Part LSR	571'289	482'148
OFSP	667'800	667'800
Part des organisations membres	-455'149	-424'117
Charges directes	-6'862	-6'850
Part LSR	205'789	236'833
Total	777'078	718'981



10 Projets et prestations

Au cours de l'exercice, des dépenses ont été engagées pour l'acquisition et l'introduction d'un nouveau système ERP. Ce poste comprend également la réalisation de l'étude prospective sur le programme de prévention des chutes « La sécurité au quotidien » ainsi que les projets de mise en œuvre de la stratégie nationale « Maladies musculosquelettiques » (2017-2022) tels que le projet KOMPASS, protection des données et les dépenses pour le Conseil consultatif des rhumatisants.

Prestation de service & projets	2021							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	855'998	-	-	-	855'998	56'725	22'195	777'078
Cours	-	37'386	163'000	2'000	202'386	192'910	148'372	-138'897
Magazine	-	215'341	65'500	-	280'841	75'538	191'365	13'937
Publications	-	9'247	92'000	117'000	218'247	126'750	207'187	-115'690
Moyen auxiliaires	-	855'566	-	145'000	1'000'566	331'881	602'264	66'422
Relations publiques	-	11'151	257'550	169'000	437'701	550'425	193'059	-305'783
« La sécurité au quotidien »	-	77'006	-	-	77'006	165'230	52'957	-141'180
Projets & prestation de service	-	-	-	155'000	155'000	221'273	184'774	-251'047
Autres produit	395'116	-	-	-	395'116	-	337'394	57'722
Collecte de fonds	407'081	-	-	-	407'081	318'865	55'483	32'733
Collecte nationale	470'958	-	-	-	470'958	39'958	300'416	130'585
Administration	-	-	-	-	-	83'723	178'669	-262'392
Résultat d'exploitation	2'129'152	1'205'697	578'050	588'000	4'500'898	2'163'277	2'474'134	-136'512

Prestation de service & projets	2020							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	790'425	-	-	-	790'425	4'007	31'369	718'981
Cours	-	32'629	163'000	21'300	216'929	218'996	124'276	-126'343
Magazine	-	236'166	13'500	-	249'666	87'666	198'022	-36'023
Publications	-	8'296	65'000	84'000	157'296	167'487	229'755	-239'946
Moyen auxiliaires	-	755'177	-	214'000	969'177	456'616	564'934	-52'373
Relations publiques	-	-	98'000	105'000	203'000	573'959	195'851	-566'810
« La sécurité au quotidien »	-	163'786	-	-	163'786	204'873	91'188	-132'275
Projets	-	-	5'000	195'000	200'000	188'568	85'681	-74'249
Autres produit	454'126	-	-	-	454'126	-	263'037	191'089
Collecte de fonds	335'541	-	68'000	136'000	539'541	67'025	11'753	460'762
Collecte nationale	344'146	-	-	-	344'146	52'305	323'319	-31'478
Administration	-	-	-	-	-	89'787	169'669	-259'456
Résultat d'exploitation	1'924'238	1'196'054	412'500	755'300	4'288'092	2'147'358	2'288'855	-148'120



Autres informations

11 Contrats de location à long terme	2021	2020
	CHF	CHF
Engagements au titre des locations de moins d'un an	178'980	178'980
Engagements au titre des locations de plus d'un an	656'260	835'240
Total	835'240	1'014'220

12 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle se situe entre 10 et 50 en 2021 comme en 2020.

13 Dédommagements versés au comité central et transactions avec des personnes et organisations proches

Pour travailler, le comité central se base sur les exigences de la Fondation Zewo. Les membres du comité central travaillent jusqu'à 100 heures par an à titre honorifique (bénévolement). Pour le surcroît d'heures effectuées au-delà de ce cadre, les dédommagements stipulés dans le Règlement « Frais et rétributions pour les membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme » s'appliquent. Pendant l'année sous revue, CHF 31'356 (CHF 39'595 en 2020) ont été versés au total aux sept membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme pour leur travail lié aux préparatifs de séances, à la surveillance de la mise en œuvre de décisions et à la gestion (y compris au président, voir ci-dessous), à l'étude de dossiers, à des séances et représentations, à l'entretien des contacts avec les autorités et les partenaires, ainsi que pour d'autres travaux dans des projets spécifiques. Sur ce montant total, le président a reçu une indemnité de CHF 18'000 (CHF 18'000 l'année dernière) pour son travail au sein du comité, et une autre de CHF 13'356 (CHF 18'300 l'année dernière) pour son travail sur des projets spécifiques, liés notamment aux répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les organisations membres et la Ligue suisse contre le rhumatisme ainsi qu'au maintien des prestations pendant cette période difficile.

Aucune autre transaction n'a été effectuée avec des personnes proches. Les transactions importantes avec des organisations membres proches, mais juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels.

14 Publication de la rémunération de la direction

Une seule personne étant responsable de la direction, sa rémunération n'est pas publiée conformément aux recommandations de la Swiss GAAP RPC 21.

15 Engagements conditionnels

À la date du bilan de l'année de référence et de l'année précédente, il n'existe aucun engagement conditionnel.

16 Événements survenus après la date du bilan

Entre la clôture du bilan et l'adoption des comptes annuels, il n'est survenu aucun événement qui pourrait nuire à la pertinence des comptes annuels et devrait être mentionné dans l'annexe. Les comptes annuels 2020 ont été approuvés par le comité directeur le 10 mars 2022 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués le 6 mai 2022.